

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 avril 2008

OPÉRATIONS SPATIALES - (n° 614)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 4

présenté par
M. Lasbordes, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 4

Dans la dernière phrase de l'alinéa 3 de cet article, substituer au mot :

« ou »,

les mots :

« . Elles peuvent enfin ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.